

LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT MENSUEL DE LA
Confédération Nationale du Travail



OCTOBRE 2020/N° 454

2€

POUR LE MONDE D'APRÈS,

Guerre à outrance au capitalisme et à ses sbires



LUTTE SYNDICALE

- **Poste résistante** P2&3
Récit d'une grève de la faim qui fait d'une résistance individuelle un enjeu collectif.
- **La manif de 14 h 01** P5
Chassé croisé avec le préfet pour une manif antifa à Crest dans la Drôme.
- **Les précaires ne se feront pas damer le pion** P10
Appel des travailleur-euses précaires de l'éducation.
- **Le travail syndical c'est la Santé** P9

ICI ET MAINTENANT

- **Une forêt à plumer** P4
Non à la méga-scierie Florian à Lannemezan.
- **Un truc de malade !** P7&8
À propos du décret du 29 août sur les personnes vulnérables à la Covid-19.
- **À l'Élysée ? OK ça marche !** P12
Troisième acte d'une mobilisation des exilé-es pour leur régularisation et la dignité.

INTERNATIONAL P 15 À 18

- Amériques.

CULTURE P 20 À 23

- **Le pire n'est pas certain, Essai sur l'aveuglement catastrophiste,** Catherine & Raphaël Larrère,
- **Pour elles toutes. Femmes contre la prison,** Gwenola Ricordeau,
- **Solidarité animale. Défaire la société spéciste,** Axelle Playoust-Braure, Yves Bonnardel.

Poste résistante

Récit d'une grève de la faim qui fait d'une résistance individuelle un enjeu collectif.

Avant la crise sanitaire, on expliquait aux postier-es que La Poste, société anonyme, est soumise à la loi du marché. Pendant la crise, on leur a vanté la belle mission de service public, alibi pour les faire bosser. Au-delà de cette valorisation hypocrite, les dirigeants veulent avant tout relancer l'activité au mépris de la santé de leurs salarié-es. Les 24 millions de masques stockés par La Poste le prouvent bien !

Je m'appelle Mohamed. Je suis postier sur la plateforme colis de Cavaillon (PFC). Le 10 juin 2020 a pris fin ma grève de la faim débutée huit jours avant. En ajoutant deux jours de réadaptation, je suis resté au total onze jours sans m'alimenter, ne buvant qu'eau ou tisane. J'étais chaque jour à mon poste de travail pour assurer auprès de mes collègues une meilleure visibilité de mon action, acte de révolte et de contestation des conditions de travail délétères sur la plateforme colis, et interpeller le DG adjoint, le DG de la branche Services-courrier-colis, et le DG de Colissimo en mettant en évidence leur cynisme.

■ Mes revendications, relayant celles du personnel :

-Retour aux organisations du travail avant Covid-19 ou organisation en accord avec le personnel.

-Retrait de ma « sanction punitive » à la réparation des paquets.

-Octroi d'une prime Covid-19 pour l'ensemble des personnels.



-Arrêt des évictions punitives des postes occupés habituellement.

-Effectifs supplémentaires notamment aux postes à fort risque de troubles musculo-squelettiques.

Ici comme ailleurs, business avant tout. Mettant en cause la pandémie, La Poste a annoncé un milliard d'euros de perte. Malgré une situation anxiogène liée à la crise, le « *tous et toutes au boulot* » à tout prix a conduit à des dérives inacceptables. Les notes du siège donnant tous pouvoirs aux managers, les échelons locaux interprètent librement les textes. Au rayon petites économies, ma mise d'office en ASA (autorisation spéciale d'ab-

sence), transformée en « *congé maladie* » sans information préalable, a amputé mes salaires de 500 euros.

■ Travail intensifié

Alors que le personnel du site faisait face au manque de matériel, d'équipement, et à la propagation du virus dans une situation sanitaire locale déficiente, la direction locale a imposé les 35h sur 5 jours, au lieu de 6, régimes de travail intensifiés à marche forcée, sans aucune concertation, chamboulant nos vies sociales bâties sur des jours de repos en cycles depuis des années. Peu importent l'âge ou les pathologies : au nom de la rentabilité, tous les agents ont été affectés sur un chantier à fort potentiel de risques de TMS. Les encadrants ont plongé dans la brèche, tentant de faire cravacher les personnels au mépris de leur dignité, afin de récupérer la plus-value en berne.

■ Puni cagibi

Évinçant les contestataires ou leur mettant la pression, La Poste a voulu éliminer toute dissension. En raison de mes activités syndicales, la chefferie m'a affecté de façon punitive en isolement au chantier de la réparation paquets, où on manipule de nombreux colis lourds. Alors qu'en 2016 je m'étais plaint de douleurs persistantes à l'épaule droite après avoir traité de nombreux colis hors normes. À l'époque, mes alertes n'ont pas été prises en compte. Résultat : une rupture de la coiffe des rotateurs, intervention chirurgicale, dix mois d'arrêt maladie.

Le 29 mai, j'apprends avec colère que malgré mes alertes (direction locale de Cavaillon, direction territoriale, médecine de prévention) je suis encore affecté à ce chantier mettant ma santé en danger, alors qu'ils savent que j'ai toujours des douleurs

Directrice de la publication

Marie-Pierre Aiello
N° de CPPAP : 0623 S 0651

Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org
CS c/o CNT Stics 13
c/o 1 000 Bâbords
61, rue Consolat 13001 Marseille

Administration

cs-administration@cnt-f.org
C/O CNT 18 Avenue de Sierre
07200 Aubenas

Abonnements

cs-administration@cnt-f.org
C/O CNT 18 Avenue de Sierre
07200 Aubenas

Impression sur papier certifié

PEFC

Imprimerie Étoile

Za Sainte Anne 61190 Tourouvre
Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué.es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou-tes !

depuis cette affectation. Le médecin de prévention m'a pourtant déclaré apte aux fonctions d'encodage, tracteuriste et zone pour éviter une dégradation de mon état de santé. Ni déviances managériales, ni mesures conjoncturelles, ces « mesures punitives » structurelles visent à mettre au pas le syndicalisme de combat. Mon profil de militant Sud, puis à la CNT y aura grandement contribué.

■ Grève de la faim et collectif

Une grève de la faim, acte individuel, se pose aussi dans un cadre collectif. Avec les nombreux soutiens reçus des proches, camarades et syndicats, j'ai fait face à une situation imposée, tentant cette réponse face à la difficulté à mobiliser l'ensemble du personnel (désyndicalisation, déficience des instances du personnel) face à des dirigeants de La Poste radicalisés.

Répondant par mail à la CNT le 9 juin, l'Inspection du travail a interpellé la direction locale sur cette grève de la faim : « *Les élus CHSCT* ont-ils été saisis ? Un droit d'alerte est-il en cours ? Un CHSCT extraordinaire a-t-il été organisé ?* » La réponse est non aux trois questions. « *Les autres représentants syndicaux se sont-ils emparés du sujet ?* » Hormis la CNT et SUD, la réponse est aussi non...

■ Retropédalage

Le 10 juin, La Poste annonce le retour aux anciens rythmes de travail des PFC. La principale reven-



dication portée par le personnel de la plateforme était par conséquent atteinte. J'ai mis fin à ma grève de la faim**. De nombreux problèmes subsistant, l'appel à la grève CNT, SUD, CGT, FO sur un préavis local le 15 juin est lancé. Un succès : quasi 100% de grévistes dans l'équipe d'après-midi, une des plus importantes mobilisations des dernières années, témoignant de la colère et de l'exaspération face à des mesures qui détériorent conditions de travail et pouvoir d'achat. L'esprit de solidarité a su surpasser les désaccords.

■ La dirlo l'a joué psy

Depuis, si le climat social s'est détendu, la PFC de Cavaillon demeure une plateforme malade du décalage entre la communication de l'entreprise et la réalité du quotidien. Malade de droits bafoués, de conditions de travail dégradées et d'un pouvoir d'achat en berne. Les personnels désabusés ont beau gueuler leur malaise, le dialogue social, déjà proche du coma, est bien mort. Au malaise du personnel, le directeur du site oppose un déni total, parlant de « *confusion mentale* », de « *paranoïa* »...

Depuis la crise sanitaire de la Covid-19, le vieux récit patronal ima-

ginaire prétend que nous serions désormais tout-es « dans le même bateau ». Cette invite à la solidarité sous couvert d'intérêt général masque l'obscénité de l'exploitation et nous appelle à accepter la seule logique économique.

Cette crise ne pousse pas vers une plus grande humanisation des organisations du travail et de respect de nos droits. Elle accélère plutôt la mise en place d'un environnement de travail flexible. Il faut toujours plus éliminer les frictions, au règne de la marchandise. Plus l'engagement syndical est marqué dans le cadre des luttes, plus s'accroît le risque de la répression... Ce qui n'entame pas la détermination. La lutte continue ! ●

Mohamed, STICS 84-CNT, secteur PTT

* La poste bénéficie d'un délai jusqu'aux prochaines élections professionnelles en 2021 ou 2022 pour mettre en place les CSE.

** Victime d'un accident du travail le 26 juin, je suis, depuis ma reprise le 20 juillet, affecté à un poste aménagé.



CNT

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

Bureau confédéral
6, rue d'Arnal
30900 Nîmes

www.cnt-f.org – Mèl : cnt@cnt-f.org

COMBAT SYNDICALISTE

CNT – 33, rue des Vignoles – 75020 Paris

Mèl : cs-administration@cnt-f.org

Une forêt à plumer

Non à la méga-scierie Florian à Lannemezan.

Citoyen-ne-s des Pyrénées et d'ailleurs, travailleur-euses des bois et du bois, utilisateur-rices et amoureux-ses des forêts, élu-es, nous refusons absolument l'implantation d'une scierie industrielle de la multinationale italienne Florian à Lannemezan. Face à ce projet extractiviste, nous exigeons la mise en œuvre d'une politique forestière multifonctionnelle. Elle doit respecter les cycles de reproduction du milieu vivant tout en assurant un devenir territorial à la filière bois, de la coupe à l'utilisation finale.

■ Hêtre ou ne pas hêtre

Nous refusons le prélèvement envisagé de 540 000 m³ de hêtres* de haute qualité, donc les plus gros par an sur le massif des Pyrénées et le massif central soit plus du triple de l'exploitation actuelle (voir sosforet-pyrenees.com). Ces bois seraient majoritairement extraits des forêts publiques (État, communes et de leurs syndicats). Cela représenterait une surface équivalente à 2 200 stades de foot par an et la mise en circulation de 10 000 camions grumiers supplémentaires sur les routes des vallées.

■ Aux arbres, citoyens

Citoyen-ne-s des Pyrénées et d'ailleurs, nous refusons que les forêts soient dévastées, que les beaux arbres disparaissent ainsi que leur écosystème (faune, flore, champignons, sols). Ceci pour exporter du bois dans le monde entier, alors que nous n'assurons pas les besoins de bois de qualité de nos territoires et de nos artisan-es, faute d'outils locaux, séchoirs et stockage.

Nous exigeons un projet pour la filière bois territoriale qui subsiste, mal-

gré de nombreuses difficultés. Les subventions publiques doivent permettre d'assurer et d'enrichir l'existant, de permettre aux métiers de la forêt et du bois de vivre grâce à une production tracée. Nous exigeons une gestion forestière fondée sur la multi-fonctionnalité, respectueuse des écosystèmes forestiers, tout en maintenant sur place un tissu économique et social viable. Cette gestion doit nous garantir le maintien des naturels communs (air, eau, biodiversité) et la séquestration du carbone vital pour lutter contre le changement climatique.

■ Halte au pire pyrénéen

Nous demandons instamment au conseil régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée de suspendre toutes les subventions liées à ce projet, de réorienter cet argent public vers une autre politique d'usage local du bois, de mettre en œuvre une concertation en ce sens entre tous les acteurs - conseil régional, communes, État, propriétaires, filière bois, etc. ainsi que le collectif



Pataphysique, littérature ouvrière, paysanne, sociale

Le syndicat CNT PTT région Centre a le plaisir de vous faire part de la naissance de l'association PataCLOPS (Pataphysique, littérature ouvrière, paysanne et sociale) dont l'objet est de mettre toute initiative visant à promouvoir ce genre de littérature mais aussi d'archiver une partie de la mémoire de la Confédération Nationale du Travail. Il s'ensuivra la création d'une bibliothèque de prêt dès que nous aurons obtenu le local dans la future Maison des associations. PataCLOPS a également pour but d'organiser tout événement lié à la mémoire sociale et syndicale. Sa première apparition : le 19 septembre 2020 dans une journée dédiée aux gens du voyage avec concert de jazz manouche et autre festivités. PataCLOPS y organisera pour sa part, une expo (photos et tableaux) et une mini conférence sur ce thème. ●

Adhésion à PataCLOPS : 5 euros par an (statuts sur demande).
Chèque à l'ordre de syndicat CNT PTT Région Centre, en attendant l'ouverture du compte bancaire associatif. L'adresse pos-

« Touche pas à ma forêt » composé d'organisations associatives, syndicales, politiques, et de nombreux citoyens. Nous appelons également les scieurs, menuisier-es, ébénistes, et toute la filière bois à s'investir et à rejoindre cette démarche d'avenir.

■ Touche pas à ma forêt

Pour contrer ce projet néfaste, un collectif s'est créé : « Touche pas à ma forêt ». De nombreuses organisations y participent. Une marche dans les Pyrénées aura lieu les 10 et 11 octobre prochains. ●

Appel relayé par la CNT 31

* Des craintes sont émises voyant le hêtre comme « cheval de Troie » avant d'exploiter d'autres essences, comme le chêne.

La manif de 14 h 01

Chassé croisé avec le préfet pour un manif antifa à Crest dans la Drôme.

Le 14 mai, à Crest (8 500 habitant-es) le café associatif « l'Hydre » subit une attaque nocturne de militants d'extrême-droite. Vitres cassées, slogans et tags sur les murs, dont des menaces de mort. L'émoi suscité est resté très relatif, local (imaginez la même chose sur un lieu de culte...). À la CNT-STP 26, on décide de ne pas laisser cette agression sans réponse publique.

■ Interdit, recours...

Commence un feuilleton opposant notre syndicat au préfet de la Drôme, qui prononce une interdiction de manifester, sous couvert de

« covid-19 » mais aussi d'accusations de troubles à l'ordre public, reprochés au syndicat, en particulier des manifs sauvages (en compagnie des GJ) dans l'hyper-centre de Valence ces derniers mois.

Nous faisons un recours, sans obtenir la levée de l'interdiction, malgré un rendu du tribunal de Grenoble jugeant infondés tous les arguments du préfet (accusations de troubles sans preuves). Restait la Covid, prétexte à maintenir l'interdit. Le jour prévu pour la manif, on est sur place, histoire de tâter l'ambiance.

Beau soleil, terrasses avenantes, ciel bleu et... plein de bleus sur le pavé. Tout en buvant un coup, on les a regardé suer, leur seul amusement ayant été de chercher à emmerder les militant-es d'une liste citoyenne qui tracaient en ville.

■ Rebelote, hoiraire décalé

Pas question d'en rester là. La semaine sui-

Le rond-point des Insurgés

À Crest, ce petit rond-point arbore un monument dédié aux insurgés contre le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte, le 2 décembre 1851. Des ouvriers et paysans républicains se soulèvent alors, tentent de prendre Crest. La répression est féroce, au moins 7 morts, beaucoup de blessés, puis de nombreux condamnés au bagnon après une traque impitoyable sur ordre du préfet Ferlay, anti-républicain notoire. Le monument est érigé en 1910 par la municipalité, la statue démontée et fondue en 1942, réinstallée à l'identique en 1991.



vante, on dépose une nouvelle manif à Crest. Le préfet nous rebalance son interdit, mot pour mot le même, malgré le rejet de ses arguments par le tribunal de Grenoble, montrant à quel point il se contrefout de l'avis d'un juge. On repart en recours, et le préfet (intentionnellement ou non) réédite son interdit mais juste de 9h à 14h, sachant que nous avons déposé large (9h-19h). Nous nous donnons donc rendez-vous avec un plaisir certain au rond-point des Insurgés à... 14h01 !

À 14h01, après un agréable pique-nique en bord de Drôme, on s'installe sur le très symbolique rond-point des Insurgés (voir encadré). A une petite cinquantaine d'antifas, on a hérissé toute l'après-midi le monument de drapeaux rouges et noirs (et noirs tout court), déployant sur la place du film cellulose noir couvert de slogans, tout en tractant, chantant, scandant, accompagné-es par la sono de la CNT... Certains chants et slogans ont été repris par une partie des clients du bar voisin. Les gendarmes restent à distance. Aucun « anti-antifa » n'a pointé le bout de son nez. On pliera bagage groupé, pour éviter les coups tordus de la maréchaussée...

Les auteurs des dégradations et menaces n'ont toujours pas été identifiés par l'enquête. Une fois de plus, les fumeuses caméras de vidéosurveillance n'ont su fonctionner que lorsque ça arrange le pouvoir : pas d'images, pas de fachos inquiétés. Dommage, ils ont perdu l'occasion de se faire un selfie dans le fourgon. ●



Un truc de malade !

À propos du décret du 29 août sur les personnes vulnérables à la Covid-19.

Une nouvelle galère concoctée par le gouvernement et le patronat pour forcer la reprise du travail sur site, au mépris de la santé.



LA CIRCULAIRE INTERDISANT LES AUTORISATIONS SPÉCIALES D'ABSENCE ÉTAIT TOMBÉE LANCÉE

Alors que l'épidémie repart, pour que les travailleur-euses retournent au boulot, le gouvernement a restreint la liste des personnes vulnérables à la Covid-19. Avec des conséquences dramatiques.

En application le 31 août, le décret du 29 août restreint très fortement l'accès à l'activité partielle des plus en péril face au virus, partout en France, sauf Mayotte et la Guyane (l'état d'urgence sanitaire étant toujours en vigueur dans ces deux départements). Quelques précisions et conseils aux concerné-es.

Depuis le 1er septembre, pour être considéré-e comme personne vulnérable, il faut qu'un médecin établisse un nouveau certificat mentionnant qu'on présente un risque de développer une forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2. Mais aussi répondre à l'un des critères suivants :

- être atteint-e de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie),

- être atteint-e d'une immunodépression congénitale ou acquise ou médicamenteuse (chimio anticancéreuse, traitement immuno-suppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive) ; infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4 < 200/mm³ ; consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques ; ou liée à une hémopathie maligne en cours de traitement,

- être âgé-e de 65 ans ou plus, et avoir un diabète associé à une obésité ou des complications micro ou macrovasculaires,

- être dialysé-e ou présenter une insuffisance rénale chronique sévère.

L'activité partielle n'est plus possible pour les personnes cohabitant avec des personnes vulnérables.

■ Privé, public

Ce décret concerne les salarié-es du privé. Mais selon certains avocats, la réglementation dans la fonction publique a été en partie calquée sur celle du privé (loi du 20 avril, décret du 5 mai). Il y a donc fort à craindre que soient appliquées les mêmes restrictions (cf la fiche diffusée par l'académie d'Aix-Marseille).

Fin août, en rencontrant les syndicats, la ministre de la fonction publique a annoncé qu'une circulaire paraîtrait très prochainement pour acter la fin des autorisations spéciales d'absence (ASA) pour les personnes vulnérables et leurs proches. Si reprendre le boulot met en danger leur santé, et si le télétravail n'est pas possible, les personnels vulnérables n'ont que deux options : un arrêt maladie ou poser des congés.

Si vous êtes considéré-e comme vulnérable selon le décret du 29 août, vous pouvez demander un certificat médical et continuer à bénéficier de l'activité partielle. Vous

pourrez alors ne pas vous rendre sur votre lieu de travail.

Si vous n'êtes pas considéré-e comme vulnérable selon le décret :



ON LUI AVAIT POURTANT GARANTI QU'IL N'ÉTAIT PAS VULNÉRABLE LE DÉCRET DU 29 AOÛT ÉTAIT FORMEL.

dans la mesure du possible, votre employeur doit privilégier le télétravail tout de même. Et si vous reprenez le travail en présenciel, l'employeur doit fournir des masques chirurgicaux et veiller au strict respect des consignes sanitaires ;

- vous pouvez voir un médecin pour vous faire prescrire un arrêt maladie s'il l'estime nécessaire au vu de votre situation.

- vous pouvez vous mettre en grève. Selon la branche dans laquelle vous travaillez, il faudrait prévenir (ou non) la direction, s'assurer (ou non) qu'il y a un préavis... ●

SIPMCS, 3 septembre 2020

Arrêt maladie et indem :

- Privé : www.ameli.fr/paris/assure/remboursements/indemnites-journalieres/arret-maladie.

- Public : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F490

Comment on m'a atomisé

L'impossible riposte collective : quand le harcèlement pousse à la dépression dans une structure associative.

Exemple d'un conflit du travail sous forme d'offensives répétées, presque homéopathiques, d'accumulations de tout poussant à la dépression. Un schéma du harcèlement au travail dans une structure associative de taille moyenne. Avec un constat, rageur : l'individualisation des pressions, même visant plusieurs personnes au même moment, parvient à annihiler les ripostes collectives. Témoignage de Cyril, licencié d'une MJC dans le Finistère.

■ Dans quel contexte survient ton conflit au travail ?

Cyril : J'ai été recruté en 2017 comme régisseur à un peu tout faire dans cette MJC qui gère salle de spectacle, ludothèque, école de musique, périscolaire, accueil des ados, centre aéré. Une douzaine de salarié-es en permanence (une majorité de femmes), 80 dans une année, avec les animateurs-trices en périodes de vacances. Les effectifs d'une PME. Au départ, la directrice, arrivée trois mois avant moi, se montre plutôt carrée, et remonte une organisation du travail respectant amplitudes des horaires et droit du travail. Ce qui me va très bien, mon métier requérant de réfléchir collectivement et d'anticiper. Mais la directrice est omniprésente, elle veut tout contrôler et ne délègue rien. Et se présente comme celle qui sait tout. Les difficultés à mettre en place son organisation et les contraintes budgétaires ont fait échouer ses objectifs, son calendrier. Et là, on a l'impression qu'elle s'est défoulée sur nous...



CETTE FOIS ILS EN AVAIENT L'ASSURANCE : LA DIRECTION VOULAIT LES LIQUIDER

■ Quels biais psychologiques, quelles méthodes de management utilise cette directrice autoritaire face aux différents salarié-es ?

Ça commence par des piques un peu blessantes : « *T'as pas l'esprit associatif* », ce qui donnerait « pas l'esprit de l'entreprise » dans une boîte privée. J'ai eu droit à « *Les enfants des ateliers feraient mieux que toi* », ou encore « *T'es pas solidaire de tes collègues* »...

Elle sait aussi souffler le chaud et le froid. On a fait un séminaire pour élaborer un DLA (Dispositif d'accompagnement local), avec traiteur, à 20 m de la plage, le tout supposé discuter démocratie associative, « accompagnement dans leur parcours au sein de la MJC des personnes adhérentes », et à ma demande d'accompagnement aussi des salarié-es... Mais en fait, on n'a pas été écouté-es.

Au quotidien, on se retrouve rabaisé-es en permanence, même si on se tutoie et qu'on se fait la bise le matin. Elle m'a proposé de covoiturier avec elle pour aller au boulot, j'ai dit non. J'ai travaillé dans le spectacle vivant précédemment et j'ai toujours évité le mélange des genres, le flou entre relation de travail et vie privée, ce faux esprit « *familial* », avec tous les défauts de la famille.

Mais ici, quoi qu'il se soit passé, t'auras toujours tort... Quand c'est elle qui est prise en défaut, elle te pourrit sur d'autres points de détail, t'accable de reproches et garde la main. Elle utilise l'attaque comme moyen de défense. Et éventuellement retourne les situations pour apparaître comme la victime. Mais au final c'est bien moi qui ai été en arrêt maladie, puis licencié pour inaptitude dans l'entreprise, et pas elle... Le responsable pédagogique de l'école de musique est aussi en arrêt maladie. La directrice et la présidente de l'asso ont carrément qualifié ça d'« arrêts de complaisance » devant les nouvelles élues du CSE, ce qui leur a un peu plus ouvert les yeux.

■ Tu parles de manipulation. Comment ça se manifeste ?

Technique classique : aucune trace écrite. Je pose des questions par écrit, via des mails. Toutes les réponses m'ont été faites par oral, systématiquement, dans les couloirs. Idem pour le reste de l'équipe. En arrêt maladie, je demande l'accès à distance à mon ordi, ce qui est un droit. On ne me le refuse pas : il n'y a juste pas de réponse. Face aux faits, la direc-

trice ne nie jamais, elle réinterprète, inverse les responsabilités, se place en victime, ou assume et décide de prendre ça à la blague. On ne sait jamais à quoi s'attendre, ni ce qu'on va subir. Elle a toute latitude pour créer les rapports conflictuels quand elle le choisit.

■ Pourquoi l'organisation collective ne prend pas face aux coups de gueule et coups de pression de la directrice ?

D'abord parce que j'étais alors au 36e dessous, incapable de porter une perspective de lutte et de participer à faire prendre la sauce collective... Mes collègues sont aussi dans un état de déconfiture ou refusent d'admettre la réalité. D'autres disent : « C'était pire avant », ce qui est un moyen de se protéger en conseillant de laisser pisser... Certains gèrent la dépression en fumant des pétards, en fermant les yeux face à la réalité ou en craquant au boulot, comme moi. Mais ça reste des issues individualisées.

Le contexte crée un genre de déni : il ne peut pas y avoir de tel conflit, pas ici dans une structure qui prône l'éduc pop et l'émancipation des usagers. La directrice est à la CGT (même si elle ne l'affiche pas), tout le



CE TYPE DE MANAGEMENT SOUS PRESSION EST PARTICULIÈREMENT REDOUTÉ PAR LES SALARIÉ·ES NON IGNIFUGÉ·ES

monde est « de gauche », on accueille des débats d'Attac, de la LDH, de Sud et de collectifs en lutte. Les sujets abordés sont aussi larges que l'écologie, les souffrances au travail (et oui...), les luttes autour des restrictions des libertés, les migrant-es, etc. On accueille des conférences gesticulées dans un programme intitulé « On a raison de se révolter »... On est en pleine dissonance cognitive.

■ Le fait d'avoir une expérience militante, est-ce que ça t'a aidé ?

J'avais fait en région parisienne

une formation cénétiste qui nous a appris à éviter les pièges rhétoriques et réussir à dire ce qu'on a à dire. Le tout à base de jeux de rôle, jouant le salarié ou le patron. Ça m'a servi quand la présidente de l'asso s'est mise à me juger, me disant que je faisais du chantage, oubliant l'essentiel : son obligation de protection du salarié, notamment dans le volet des risques psycho-sociaux et ici un cas de maltraitance.

Mais le plus dingue quand on se pense un peu armé sur les conflits au travail, c'est

de voir que les attaques personnalisées atomisent toute résistance collective. L'employeur ne dit jamais : j'ai une équipe de merde, mais juste c'est untel qui fait n'importe quoi. Quitte à en faire la confiance à un salarié pour déverser les critiques sur un autre. La division à l'œuvre... Je m'en suis voulu d'être tombé un temps dans ce piège qui fait croire à une relation de confiance. Même avec un bagage militant, armé juridiquement, on n'est pas préparé à ces embrouilles, ni vraiment formé à réagir en situation devant de telles manœuvres.

■ Quels enseignements tu en tires, qui pourraient servir de conseils à d'autres qui subissent de telles situations ?

Si d'autres personnes subissent des situations similaires, la première chose à faire est de saisir les élu-es représentant-es du personnel. Ensuite ou en même temps, d'aller voir la médecine du travail qui a des toubibs généralistes et des psy. C'est gratuit, anonyme, et ça m'a fait du bien. Comme d'aller voir l'inspection du travail où un inspecteur, qui ne connaît pas la boîte, recadre le droit, les abus, me conseille d'aller aux prud'hommes. J'en ressors en me disant que je ne suis pas une merde et que c'est pas

La famille, quelle famille ?

Extrait de « Te plains pas, c'est pas l'usine . L'exploitation en milieu associatif », petit livre de Niet éditions dont on a parlé dans le précédent *Combat Syndicaliste* (n°453, été 2020).

« Le rapport au dévouement, ou les contours de ce qui est du travail et ce qui n'en est pas, apparaît terriblement flou. Le rapport à la hiérarchie, où le chef apparaît comme un collègue : il partage le même engagement, dépend de l'État* pour accéder à l'argent et semble ne pas détenir le pouvoir. Et puis les différences structurelles de classe, de statut, de perception qui, derrière le discours lénifiant de la "famille associative" séparent les salarié-es. Le pouvoir dans les associations est diffus, insidieux, protéiforme. La "famille" n'existe pas, tous les acteurs du secteur associatif ne sont pas dans la même position face à la gestion de l'enveloppe associative de l'État* . »

* qu'on peut remplacer par aides publiques en général.

moi qui débloque. Et que les prudhommes, c'est légitime et que ça ne coulera pas la boîte. J'avais pensé à me défendre tout seul, mais je suis trop atteint, c'est bien de pouvoir me décharger sur un avocat (qui ne défend que les salarié-es, les comités d'entreprise, etc.) : il assurera les contacts avec l'employeur. Moi j'ai du boulot pour remonter la pente, me reconstruire. C'est ce qui est rageant : être contraint de rétablir une justice pour soi même, en perdant un taf que j'appréciais, des collègues plutôt sympas en général.

■ **Avec un employeur sous statut associatif, mais qui dépend de**



LA VENGEANCE D'UNE SALARIÉ-E HARCELÉ-E PEUT ÊTRE INOUITÉ

subventions publiques, peut-on espérer des tutelles un rôle d'arbitre dans un tel conflit ?

C'est une délégation de service

public qui ne dit pas son nom. La municipalité est clairement le financeur principal. Les élu-es qui siègent au conseil d'administration peuvent poser des questions, mais après ? La majorité des administrateur·rices n'est pas au courant et ne cherche pas à avoir les infos. Il y a toujours le risque de perdre sa place et la petite reconnaissance sociale qui va avec. Et généralement, on les a cooptés pour aider à un beau projet, pas pour assumer les responsabilités d'employeur. ●

Recueillis par la rédac du CS

Le travail syndical c'est la Santé

Fin juin, l'appel national intersyndical pour la défense de l'hôpital public a été relayé au niveau local à Valence, à travers un tracé de cortège intersyndical et citoyen pouvant prétendre au trophée national de la manif « plan plan » : une boucle au sein même de l'hôpital de Valence, qui fera faire sagement (Hôpital, silence!) deux fois le tour du propriétaire au petit millier de manifestant-es ayant répondu présents sous la surveillance indolente d'un couple de RG profitant de l'aubaine pour faire bronzette...

La CNT-STP 26, qui a été exclue depuis un moment de l'intersyndicale sous la pression de FO, pour crime de lèse-majesté en ayant osé contester les pratiques décisionnaires autoritaires en place, s'était malgré tout, une fois de plus, associée à la manifestation. Mais pas que !

Nous avons en effet décidé d'organiser dans la foulée de cette « déambulation touristique » un rassemblement devant l'ARS (Agence Régionale de Santé), située à quelques encablures de l'hôpital. Une ARS qui est au centre d'un drame terrible puisque, suite à la



fermeture de la maternité de Die, un bébé est mort lors d'un accouchement compliqué, horrible conséquence de la gestion comptable et coupable du système de santé dans le monde capitaliste.

Ces deux sites (hôpital et ARS) étant trop éloignés pour les relier en manif, nous avons appelé, via notamment un tract distribué pendant la procession hospitalière, à se retrouver devant les locaux de l'ARS plus tard dans l'après-midi.

Si l'idée a été très bien perçue par les manifestant-es dans leur ensemble, une bonne moitié se mettant même à scander l'appel « à l'ARS! » spontanément, peu nombreux nous rejoignirent.

C'est donc à un peu plus d'une trentaine, mais très déterminés, que nous primes possession des

lieux, bloquant l'accès parking de l'ARS, installant des slogans sur cellophane, criant dans le méga de la CNT notre indignation et notre envie de voir dissoudre cet organisme, pour son œuvre mais aussi pour un retour aux vraies valeurs, celles de l'autogestion du système de santé. Une installation pas du tout au goût des pandores (nationale, municipale et BAC), qui se sont alors mis à faire plein d'allers-retours en voiture devant nous, histoire de nous « mettre la pression ».

On était mort de trouille. Les mortards se sont contentés de deux ou trois passages, en faisant hurler leurs bécanes, exécutant allégrement des bonds sur les passages surélevés. On était mort de trouille. D'ailleurs on a interpellé les autres condés présents pour les avertir du comportement



dangereux de ces énergumènes. Ils ont donc sans doute été appréhendés ensuite, sur le coup on a rien vu se faire.

Au final, on a vigoureusement fait

entendre notre avis, mis la pression sur un organisme d'État, bien énervé les tristes sires de l'ARS (qui ont refusés de nous recevoir malgré notre insistance), les Forces de l'obéissance,

et sans doute aussi un peu les cadres des syndicats paritaires...

Bref, on a fait de l'anarcho-syndicalisme. ●

CNT-STP 26

Les précaires ne se feront pas damer le pion

Appel des travailleur·euses précaires de l'éducation.



S'ORGANISER SE SYNDIQUER

Nous, travailleur·euse·s précaires de l'éducation ! Nous, AED, AESH*, profs contractuel·les.

Nous, sous-payé·es, corvéables à merci, méprisé·es de la hiérarchie et parfois des collègues titulaires.

Nous qui sommes chaque jour au contact des élèves et dont le travail n'est jamais reconnu.

Nous qui subissons chaque année le chantage à la reconduction de nos contrats, qui parfois n'osons pas faire grève, ni nous opposer à notre hiérarchie, pas plus s'arrêter quand on est malade.

Nous à qui on demande d'être des professionnels·les compé-

tent·es et immédiatement opérationnel·les, mais à qui on ne donne pratiquement aucune formation (trois jours de formation pour les contractuel·les dans les premières années : c'est censé être systématique, mais ça ne l'est même pas).

Nous qui sommes soi-disant dans des emplois-tremplins mais dont aucune compétence n'est ensuite validée sur le marché du travail.

Nous dont l'employeur, l'État, baffouille sans cesse le code du travail, sans jamais être condamné (renouvellement sans fin de CDD, escamotage de la prime de précarité...).

Nous qui servons d'armée de réserve et de variable d'ajustement

pour pallier les insuffisances de notre employeur public.

Nous à qui on fait parfois miroiter l'eldorado d'un CDI, mais sans jamais nous fournir les conditions suffisantes pour l'obtenir.

Nous qui, la plupart du temps isolé·es sur nos lieux de travail, peinons à créer des solidarités.

Ne restons pas seul·es face à ces conditions de travail déplorables et méprisantes !

■ Organisons-nous, syndiquons-nous !

- Pour des salaires décents.
- Pour la fin des temps partiels imposés.
- Pour une réelle information sur nos droits.
- Pour un véritable droit à la formation.
- Pour le droit à la prime de précarité pour tous les CDD.
- Pour le droit aux primes REP et REP+ pour les AED et les AESH.
- Pour la titularisation de toutes les précaires.
- Pour que la fin de l'année 2020 soit comptée comme ouvrée pour tous les précaires, afin d'assurer la continuité des contrats en vue de l'obtention d'un CDI. ●

SINR44

* Assistant·es d'éducation (les ex-pions) ; accompagnant·es d'élèves en situation de handicap.

L'entraide, la vraie

En réponse à un ex-ministre soc'dem' blablatant à la radio.

C'était en juin. Sur la route des Restos du cœur, j'entends Montebourg sur France Inter. L'ex-expert du « redressement productif », l'ancien ministre « socialiste », il l'a, la solution à la crise économique qui vient ! Manque pas de culot. Ni de malhonnêteté. Il oppose dans la même phrase l'entraide (qui s'est manifestée pendant le confinement) à l'anarchisme individualiste. Citation bien moisie : « *Cet anarcho-individualisme du Moi roi a cédé le pas à ce qui compte le plus quand on est ensemble.* »

Bien avant toi Montebourg, l'anarchiste communiste Kropotkine (et fais pas semblant de

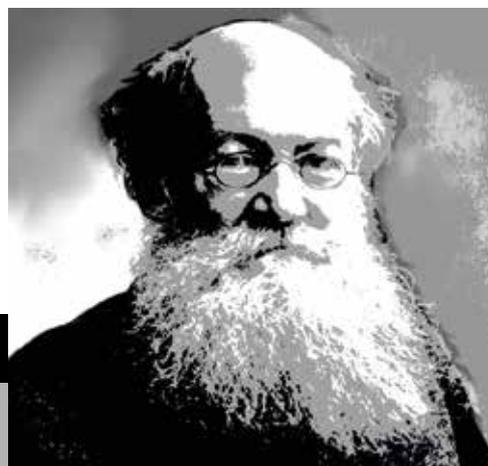
pas le connaître !) écrivait en 1902 « *L'Entraide, un facteur de l'évolution* ». Aux libéraux comme toi, il lançait : « *Toutes choses sont à tous les hommes, parce que tous les hommes en ont besoin, parce que tous les hommes ont contribué selon leurs forces à les produire, parce qu'il n'est pas possible d'évaluer la part de chacun dans la production des richesses du monde. Si l'homme et la femme accomplissent leur juste part de travail, ils ont droit aussi à leur juste part de tout ce qui est produit par tous, et cette part suffit à assurer leur bien-être.* »

Utiliser un courant minoritaire de l'anarchisme pour décrédibiliser les communistes libertaires

ou les anarcho-syndicalistes qui pratiquent l'entraide sans t'avoir ni attendu ni entendu, c'est vicieux et grossier. Tes rêves sont petits et tes idées anciennes. Partage du travail et des richesses !

Un jour... Un jour viendra où les restos du cœur, on s'en passera. ●

René, CNT Aubenas



La survie par l'entraide

À contrario de l'idée que tout être serait « naturellement » assorti de son prédateur, les espèces vivantes ont de merveilleuses capacités à la coopération. C'est ce que démontre Kropotkine. À sa parution, et aujourd'hui encore, « *L'Entraide, un facteur de l'évolution* » (republié cette année par les éditions Nada) produit une réfutation des thèses du « darwinisme social » qui disent en gros que rien ne sert de lutter contre le déterminisme de classe et que la sélection naturelle s'effectue par la « *survie des plus aptes* ». C'est scientifique : faudrait se résigner à son sort. Les mesures de protection sociale seraient donc inutiles et les pauvres n'auraient qu'à crever. La compétition débridée serait donc le régulateur légitime. Avec ce livre « *à la fois arme contre le façonnage des conduites dictées par le capitalisme -autrement dit contre son emprise culturelle- et contre l'État bureaucratique* », Kropotkine entend « *se défier de toute tentative d'appliquer les principes de l'entraide dans le cadre de luttes ethniques, claniques ou nationalistes* » note Renaud Garcia dans la préface aux éditions Nada.

On pourra retrouver une filiation dans les écrits de Murray Bookchin ou de David Graeber. Et les vertus de l'entraide sont reprises par la veine collapsologiste, Pablo Servigne & Gauthier Chapelle publiant « *L'entraide, l'autre loi de la jungle* » (réédition poche Les liens qui libèrent, 2017) qui actualise les connaissances (sciences humaines, neurosciences...) sur les solidarités entre termites, bactéries, animaux humains.

La rédac du CS



À l'Élysée ? OK ça marche !

Troisième acte d'une mobilisation des exilé-es pour leur régularisation et la dignité.



Acte 1 :
Le 30 mai, des milliers de sans-papiers et de soutiens ont bravé l'interdiction de manifester à Paris et dans plusieurs autres villes. Les jours et semaines qui ont suivi, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté contre le racisme et les violences policières.

■ Acte 2 :

Le 20 juin, nouvelles manifs à Paris, Marseille, Lyon, Lille, Rennes, Montpellier, Strasbourg et dans de nombreuses autres villes encore. Mais Macron n'a eu aucun mot pour les « premier-es de corvée », pour les sans-papiers, exploités dans les pires conditions ou perdant leur emploi sans chômage partiel, retenu-es dans les CRA, vivant à la rue ou dans des hébergements souvent précaires voire insalubres. Aucun mot pour les jeunes migrant-es isolé-es, ni pour les victimes des violences policières. Contre le racisme, motus.

Une société qui refuse l'égalité des droits aux prétextes de la nationalité, de l'origine ou de la couleur de peau sera de plus en plus gangrénée par le racisme et les violences d'État. Une société qui accepte l'inégalité des

droits, la surexploitation, la répression, l'enfermement, l'expulsion des sans-papiers au nom de la crise, sera désarmée face à toutes les attaques sociales.

■ D'où l'Acte 3 des sans-papiers.

À la mi-septembre 2020, au départ de Marseille, Toulouse et Bayonne, Rennes et Nantes, Lille et Strasbourg, des marches de sans-papier. Set de leurs soutiens sont parties des quatre coins du territoire, convergeant pour une grande manif à Paris le samedi 17 octobre. Nous manifesterons le 17 octobre en hommage à toutes les victimes du colonialisme, du racisme et des violences de la police, en hommage à toutes les victimes des politiques anti-migratoires et des contrôles au faciès.

L'objectif direct de cette marche des sans-papiers vers l'Élysée et de la manifestation du 17 octobre, c'est de gagner l'égalité des droits, la régularisation de tout-es les sans-papiers, un logement pour tout-es et la fermeture des centres de rétention. Cette marche vise aussi à donner de la visibilité aux sans-papiers et migrant-es, à développer leur organisation et tous les collectifs et associations de soutien, à renforcer leurs liens avec tout le mouvement social et à gagner la « bataille de l'opinion ». ●



Amériques

Le capitalisme trottinette

Les trottoirs sont pleins de trottis pas très nettes. Leurs batteries électriques ? un désastre pour l'environnement.

Quelques poncifs moisissés : la trottinette électrique à Paris, c'est top, et si écolo... En temps de risque sanitaire, ça évite les embouteillages sans être infecté-e par ses menaçants concitoyens, même masqués, dans le bus ou le métro. La trottinette, c'est la vraie liberté, éco-responsable. En cas de grève, on peut aller bosser sans être bloqué-e par ces trouducus de la RATP. Un véritable instrument de libération à roulettes...

Trois marques tiennent le marché de la trottinette en accès libre à Paris. Une petite enquête sur l'une d'elles, Lime, peut cependant montrer que c'est pas si cool que ça.

■ Un marché juteux

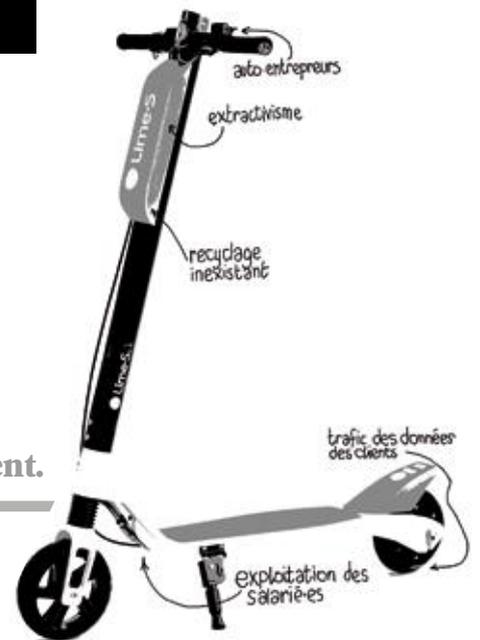
Entreprise multinationale implantée en Californie, Lime (alias Neutron Holdings, Inc.) a tout pour nous plaire : un modèle économique admirable, un usage en « *free-floating* », autrement dit en libre service, fondé sur des applications numériques, une droiture exemplaire dans l'application du code du travail... Le concept repose sur la gratuité dans un premier temps, puisque les données enregistrées via l'application nécessaire pour débloquent la trottinette sont vendues à Google, ce qui permet d'assurer une première phase gratuite aux utilisateurs. Depuis sa création en 2017, Lime a levé plus de 750 millions de dollars, notamment auprès de GV (ex-Google Ventures), du fonds américain de capital risque Andreessen Horowitz d'Uber et du fonds souverain singapourien GIC. Ensuite, les client-es paieront un abonnement, et continueront à payer de leurs données leur déplacement. Problème : la durée de vie des trottinettes excède rarement 3 mois, car elles sont laissées sur les trottoirs

qu'elles encombrant, vandalisées et peu solides pour leur usage. Entre 2018 et 2020, Lime a décidé de s'octroyer une place décisive à Paris, pour investir dans des engins plus résistants. Lime a d'abord embauché une flotte de mécaniciens qui ont travaillé à réparer les engins.

■ Mécano sacrifié

Romuald a été l'un d'eux. Mécano de formation, plus de vingt ans d'expérience, il entre facilement chez Lime comme chef d'équipe, et dirige le travail dans un atelier. Travail essentiellement nocturne, qu'il mène pendant près de deux ans avec un certain plaisir, car il est reconnu par ses chefs, envoyé ponctuellement en mission à Marseille où on lui fait comprendre qu'il pourrait avoir un poste plus important, promis à une carrière étoilée. Les « promesses d'évolution » s'arrêtent soudainement à l'occasion du confinement, sous prétexte de cessation de l'activité : Romuald est licencié.

Pourtant, le gouvernement, c'est-à-dire nos impôts, a indemnisé le chômage partiel ou complet qui s'était imposé dans les entreprises, pour « *préserver l'emploi* », comme on dit. Ce qui a surtout permis à Lime d'investir dans une flotte plus solide et dans un nouveau modèle économique : l'ubérisation ou retour du travail à la tâche. Des modèles moins fragiles ont en fait été achetés au fournisseur chinois Segway, en même temps que les tâches d'entretien étaient dévolues à de « libres entrepreneur-ses » payé-es quelques euros la nuit pour récupérer les trottinettes laissées partout dans les rues, les recharger, voire les réparer, entre 23h et 5h pour qu'elles soient prêtes à l'usage dès le lever des vrai-es travailleur-ses client-es parisien-nes, qui



n'ont pas besoin d'accumuler les jobs pour vivre. Un bel euphémisme pour évoquer ces auto-entrepreneurs réparateurs nocturnes de l'ombre : des « *Juicers partners* ». Les citrons pressés fournissent le jus !

■ Un trottibizness très convoité

La concurrence est rude entre start-up du secteur. Bird a perdu plusieurs marchés et millions d'euros en 2019. Lime, surtout implanté à Berlin, Paris, Tel-Aviv et autres villes du Moyen-Orient, compte sur la diversification de ses offres et activités pour durer : locations longue durée, vente aux particuliers. La vaste production de trottinettes souvent vandalisées, laissées n'importe où et difficilement récupérées, voire jetées dans la Seine et les canaux parisiens, tout comme l'encombrement des trottoirs qui rend la circulation piétonne difficile, tout ça met du plomb dans l'aile de cette « *solution de transport écologique* ». Entre autres métaux et composants, fort peu écologiques.

■ Lime tout au lithium

Les fameuses batteries électriques, en pleine expansion, aussi bien pour ces véhicules légers que pour les voitures (PSA construit une usine de batteries électriques pour voitures dans les Hauts-de-France), fonctionnent essentiellement grâce au lithium. Ce métal est utilisé dans de nombreux domaines, mais l'usage des batteries électriques pour faciliter la « transition énergétique » et la fin du pétrole en font un bien particulièrement convoité, alors que ses gisements sont relativement rares.



Le salar d'Olaroz à 3900m d'altitude. En plein triangle du lithium mordant sur l'Argentine, le Chili et la Bolivie qui concentre 85% de lithium connu dans le monde

■ Bolloré Bolivie

Le gisement le plus important est celui du salar* d'Uyuni, en Bolivie. Bien qu'il intéresse de près le groupe Bolloré, il n'est pas (encore) exploité à la hauteur des espérances du groupe français. D'une part, tout le temps de la présidence de Morales, priorité a été donnée à l'indépendance énergétique et économique du pays, et les investissements pour exploiter le lithium ont généré plus de frais que de réelles réussites. D'autre part, la volonté d'implanter sur place des usines de traitement des matériaux permettrait à la Bolivie de capter un peu de la richesse que l'extraction générerait pour les autres, mais ce projet requiert des compétences techniques dont le pays manque encore. Par ailleurs, les communautés habitant sur place sont très sceptiques quant à ces projets extractivistes, car leur réalisation dans les pays voisins, également producteurs de lithium, n'encouragent pas l'optimisme le plus fou.

■ Argentine, Chili

En Argentine et au Chili (où l'extraction a déjà lieu à grande échelle) les attentes sociales n'ont pas été satisfaites. Pire, en 2012, on a découvert que l'entreprise chilienne Soquimich (dont des multinationales américaines, chinoises, mais également le gendre de Pinochet sont actionnaires) faussait ses rapports environnementaux de l'extraction du lithium, déclarant utiliser 100 litres d'eau par seconde, deux fois moins qu'en ré-

alité ! Des pratiques aggravées par le changement climatique qui frappe durement la région. Résultat : la zone a été asséchée, la salinisation a été bien plus importante, due à la plus grande évaporation.

Les communautés indiennes de San Pedro de Atacama ont réclamé une indemnisation, les aquifères s'épuisant, restreignant à la fois la consommation des habitant-es et les usages productifs. Ces communautés n'ont obtenu que 35 millions de dollars, une misère pour assurer la sécurité et le développement de la région, privée d'eau.



« Nous on ne mange pas des batteries. Sans eau, finie la vie »

■ Populations locales tirillées

En Argentine les travailleurs du lithium, issus des peuples autochtones, sont partagés ; d'un côté la pollution des alentours, l'assèchement, de l'autre les emplois qui leur permettent de vivre, l'école technique installée sur place qui doit permettre à leurs enfants de devenir des travailleur-ses plus qualifié-es... L'extraction du lithium reste extrêmement problématique, alors que la demande explose, pour les composants des téléphones et ordinateurs portables, et maintenant des véhicules « autonomes ». Prédiction d'expert : la demande mon-

diale de lithium devrait tripler d'ici à 2030.

■ Lithium partout, justice nulle part

D'autres réserves importantes de lithium se trouvent en Australie, dans les lacs asséchés du Tibet et de la Russie, aux États-Unis, au Canada, au Zimbabwe et en Afghanistan.

Compte tenu de la pression pesant actuellement sur la production de batteries et la nécessité d'extraire le lithium, les prédatations vont s'accroître dans un certain nombre de ces pays. Alors même que l'eau devient un bien de plus en plus rare et précieux, l'usage agricole entre en concurrence directe avec l'exploitation du lithium.

■ Le lithium et après

Après une dizaine d'années de construction frénétique de batteries électriques au lithium, on vient de se demander comment les recycler. La question n'est pas tranchée alors que la demande de batteries électriques devrait augmenter de 5000 pour cent au cours des prochaines années.

Mais on peut imaginer que le jeune cadre dynamique qui parcourt à 24km/h les rues de la capitale française sur son véhicule autonome, pressé comme un citron, aura la bonne idée qui lui permettra de continuer à pomper les ressources des autres. Durablement, bien sûr. ●

Claire, GT Amérique

* Un salar est un ancien grand lac salé où l'évaporation, très forte du fait de l'aridité du climat, produit un désert de sel. Ce sont des écosystèmes particulièrement fragiles. En Bolivie, le salar de Uyuni est aussi un lieu touristique très fréquenté.

Amériques



La lutte des peuples autochtones pour leurs terres

Se rapprocher ses terres, sa dignité, son histoire

Rouge, vert et noir : pas de lutte des classes sans luttes pour les terres



Grève des dockers contre la violence policière raciste

Au cours de l'été, plusieurs événements ont marqué l'actualité des Amériques, manifestant la polarisation des luttes sociales autour d'axes de plus en plus clairement reliés les uns aux autres : luttes contre le racisme d'État, contre le colonialisme, contre les lobbies agro-industriels ou pour la récupération des terres. Luttes contre un « ordre du monde » dominé par une oligarchie d'hommes blancs qui se sont accaparés les terres, les moyens de production, et ont ainsi réussi à asseoir leur domination politique par le jeu

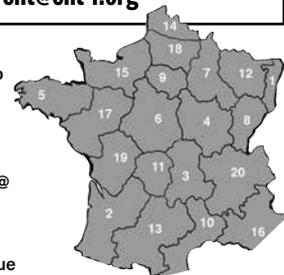
des élections « représentatives ».

■ Sur les quais

Le 19 juin, les dockers d'Oakland en Californie, bientôt suivis dans toutes les villes de la côte Pacifique jusqu'au Canada, se mettent en grève pour dénoncer le racisme qui a fait de Georges Floyd la victime exemplaire d'un système d'État raciste. À l'occasion du *Juneteenth*, qui commémore l'abolition de l'esclavage au Texas le 19 juin 1865, la grève massive paralyse le transport maritime, rappelant que l'histoire

Vous trouverez sur le site Internet www.cnt-f.org, toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par région.

Bureau confédéral
6, rue d'Arnal 30900 Nîmes
06 52 17 93 54
mél : cnt@cnt-f.org



1 Alsace

Union régionale CNT c/o
Lucha y Fiesta
BP 30017 67027
STRASBOURG CEDEX 1
09 52 91 12 14 alsace@
cnt-f.org

2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36, rue
Sanche-de-Pomiers, 33000
Bordeaux
06 95 52 69 71
ul33@cnt-f.org
Syndicats régionaux PTT
Aquitaine, BP 80099, 33704
Mérignac

3 Auvergne

Culture Aquitaine 36,
rue Sanche-de-pomiers,
33000 Bordeaux

4 Bourgogne

Union régionale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

5 Bretagne et Pays de la Loire

Syndicat intercorporatif de
Saône-et-Loire
et de la Nièvre
19 rue du pavé
71290 Cuisery,
CNT 21
6b rue Musette
21000 Dijon
http://www.cnt-f.org/_cnt-interco-21_.html
06 01 22 17 94

6 Centre

Union régionale CNT
BP 30423, 35004 Rennes
CEDEX
06 34 98 30 72
bretagne@cnt-f.org

7 Champagne-Ardennes

CNT Centre
13 rue Pierre Fournier
41600 Lamotte-Beuvron
cnt-centre@cnt-f.org

8 Franche-Comté

Syndicats CNT Marne
BP 90009,
51201 Épernay CEDEX
Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014
Besançon CEDEX cnt-doubs@cnt-f.org

9 Île-de-France

CNT Jura
Sur la Roche
39370 Les Bouchoux
Union régionale CNT
33, rue des Vignoles, 75020
Paris 01 43 72 95 34
br.jp@cnt-f.org

10 Languedoc Roussillon

Union régionale CNT
6 rue d'Arnal 30000
Nîmes
ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Union locale Limou-sin
6, rue de Gorre,
87000 Limoges,
cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Union régionale CNT
ur.lorraine@cnt-f.org
UD CNT Moselle
5, place des Charrons,
57000 Metz
ud57@cnt-f.org

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT
18, av. de la Gloire,
31 500 Toulouse
Tél 09 52 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT 32,
rue d'Arras, 59000 Lille
03 20 56 96 10
ur59-62@cnt-f.org

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados
BP 02,
14460 Colombelles
Syndicats CNT Seine-
Maritime BP 411, 76057
Le Havre CEDEX Syndicat
CNT Eure
interco27@cnt-f.org

16 PACA

CNT-STICS 13 c/o 1000
bâbords 61, rue Consolat
13001 Marseille

17 Pays la Loire

voir Bretagne

18 Picardie

Voir avec Nord-pas-de-Calais

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20, rue Blaise-Pascal,
86000 Poitiers
05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
44, rue Burdeau
69001 Lyon



A Fort-de-France, la statue de l'impératrice Joséphine mord la poussière de l'histoire

n'est pas finie. Cette grève a été appelée par le syndicat ILWU (*International Longshore and Warehouse Union*), syndicat international du débardage et de l'entreposage. Des milliers de personnes ont défilé au son de « *Get up, stand up* » de Bob Marley, et a aussi attiré l'attention sur la privatisation du port contre laquelle se bat le syndicat, menaçant de détruire des centaines d'emplois, majoritairement occupés par des Afro-Américain-es. Convergence des luttes et refus d'un ordre oligarchique qui détermine pour chacune sa place dans le monde, en haut ou en bas.

■ Débouloonnages

Un mois plus tard, en Martinique, des statues sont régulièrement déboulonnées, malgré les propos de Macron qui condamnent la « *violation de l'histoire* », avec une superbe inversion des rôles. Ces statues des négriers, des maîtres de l'île, de tous ceux qui se sont partagé les terres, les hommes et le pouvoir pour la gloire de la France et leur profits personnels, sont systématiquement abattues dans un mouvement populaire de réappropriation de l'histoire nationale.

■ Le poison des bananes

En parallèle, des militant-es anti-chlordécone (1) manifestent pour exiger la reconnaissance des dégâts causés par le pesticide mas-

sivement utilisé dans la culture des bananes. Ils et elles appellent au boycott des entreprises de l'île qui appartiennent au groupe Bernard Hayot, un béké à qui appartiennent aussi les immenses bananeraies où l'on a continué d'utiliser le chlordécone malgré sa dangerosité : pompes à essence, centres commerciaux, enseignes comme Carrefour ou M. Bricolage. Après l'arrestation de sept militants lors de l'un des appels au boycott, la situation devient explosive. Une manifestation réunit des centaines de personnes le 16 juillet à Fort-de-France.

■ Répression néo coloniale



Martinique. Les femmes contre l'ordre neocolonial blanc

Au cours de la manif, les gendarmes venus de France pour garantir « *l'ordre* » s'en prennent aux manifestant-es. Notamment à une femme âgée, accompagnée de son fils. Elle tente de s'interposer, elle est jetée à terre où son bras se casse. Son fils est alors violemment saisi, roué de coups, à tel point qu'il passera plusieurs jours à l'hôpital. Face à de telles violences, des émeutes éclatent dans la nuit, et la Martinique se révolte pendant plusieurs jours... De nouvelles interpellations ont lieu, essentiellement des militant-es anti-chlordécone. Le démantèlement des statues des anciens esclavagistes ne « *réécrit* » pas l'histoire, elle condamne le présent, le colonialisme toujours aussi violemment imposé dans les Antilles, tout comme la marchandisation des corps soumis aux ravages des pesticides pour enrichir Hayot et consort.

■ Des terres et des droits

En Amazonie brésilienne, les peuples quilombolas sont doublement menacés par le Covid et par les incendies qui ont repris de plus belle cette année (silence médiatique, après l'indignation de 2019, on s'habitue à la déforestation). Ils sont aussi directement menacés par le gouverneur du Minas Gerais qui, pour en faire des terres agraires, s'approprie leurs terres en violation de la convention 169 de l'OIT, l'Organisation internationale



La police militaire brésilienne contre les Quilombolas

du travail, sur les droits des peuples autochtones. Selon Autres Brésils, « avec cette décision, 450 familles occupant l'usine désaffectée Ariadnopolis de Campo do Meio-MG, 1 200 hectares de cultures de maïs, de haricots, de manioc et de courges, 40 hectares de jardin agro-écologique et 520 hectares de café seront détruits. Des centaines de maisons, d'enclos et des kilomètres de clôture seront également détruits. Cet ordre a été appliqué vendredi 14 août, détruisant tout ce que les gens ont construit en deux décennies de travail ». Soutenues par le

et les sols.

■ Covid, fléau sélectif et bon prétexte

Cette spoliation des terres a été facilitée au Brésil par l'urgence législative due à la gravité de l'épidémie de Covid. Quant à l'autorisation de 19 produits extrêmement toxiques dans l'agriculture, interdits dans de nombreux autres pays, on la doit à Jair Bolsonaro. Son avènement au pouvoir contribue largement à la destruction de l'agriculture traditionnelle, au profit des propriétés de plus en plus vastes où les céréales sont cultivées à perte de vue pour le profit des propriétaires fonciers.

En Amazonie péruvienne, la communauté kukama, très touchée par le Covid, s'est mobilisée pour obtenir un accès aux

soins et dénoncer les fuites de pétrole à répétition qui affectent son territoire, mettant en cause la compagnie canadienne d'hydrocarbures PetroTal. Dans la nuit du 3 août, qui célèbre les peuples indigènes, 70 hommes armés de lances traditionnelles ont tenté de pénétrer dans un campement de PetroTal à Breñaña, dans la région de Loreto. Trois d'entre eux ont alors été tués par les

forces de l'ordre, après une répression violente de la manifestation.

Ces revendications faisaient suite à une très forte mortalité, car 70 % de la communauté a contracté le virus, dans l'une des régions les plus touchées du pays, lui-même très affecté.

■ Covid prétexte au report des élections

Le racisme d'Etat qui condamne les peuples autochtones à subir la politique dévastatrice et profondément inégalitaire de l'oligarchie blanche issue de l'immigration européenne sévit aussi en Bolivie, depuis le coup d'Etat de Jeanine Añez. Le 3 août, jour des peuples indigènes, la Central Obrera Boliviana organise une manifestation pour dénoncer le report des élections. Sous prétexte de fraude électorale – dont il a finalement été prouvé qu'il n'y en avait pas eu, un gouvernement intérimaire d'extrême-droite s'est imposé en octobre 2019. Et les élections prévues sont retardées sous prétexte de crise sanitaire. Ouvrier-es, paysan-nes, indigènes venu-es à pied du Chapare jusqu'à El Alto, militant-es du MAS, Movimiento al Socialismo, et de l'Etat pluriethnique de Bolivie, sont venus réclamer le retour à la démocratie. Candidat d'extrême-droite issu de la région de Santa Cruz, où se concentrent les richesses et les descendant-es européens, Luis Fernando Camacho



La repression fait trois morts dans la communauté kukama à Loreto

Mouvement des travailleurs ruraux sans terre, les familles ont résisté plus de 56 heures malgré la destruction de leurs champs, de l'école, des bâtiments. Habitant-es quilombolas et paysans sans terre combattent donc à la fois cet accaparement de terres d'agriculture vivrière et d'habitation pour agrandir les surfaces des exploitations de monoculture, catastrophiques pour la biodiversité



La communauté Quilomba fait face aux militaires de Bolsonaro

dénonce une tentative de propager le virus à la capitale. L'accusation de mise en danger sanitaire pourrait valoir huit ans de prison aux manifestant-es porteur-euses du virus...

■ L'accès à la santé, un privilège

Sévèrement atteintes et laissées dans le plus grand dénuement, les populations indigènes sont criminalisées, alors qu'elles dénoncent l'accaparement du pouvoir par une élite blanche raciste. Or les inégalités

l'assemblée législative, a été contestée par Añez et ne peut donc pas être exécutée. La majorité de l'opposition au parlement a également envisagé d'autoriser l'utilisation du dioxyde de chlore qualifié de «sel miracle» [de fait un agent javellisant toxique] dans la lutte contre le coronavirus. Cette substance désinfectante a été interdite par les autorités sanitaires, bien qu'elle soit utilisée par les milieux populaires, qui réclament sa légalisation par une partie de la fraction parlementaire du MAS.

siter. Prévoyant cette occupation, le groupe fasciste APRA (Association pour la paix et la réconciliation en Araucanie...) demande expressément aux carabiniers de le laisser déloger les Mapuche de la Municipalité, sans intervenir. Ils encerclent le bâtiment, commencent à y mettre le feu. Quand les gens sortent, ils sont tabassés par des centaines de personnes armées de barres de fer et autres armes. Avec la complicité aveugle des gendarmes, qui vont laisser faire de longues heures, puis interpellent des Mapuche qui tentent de fuir, inculpées de terrorisme.



En Bolivie le covid sert de prétexte à repousser les élections

■ Mapuche matraqués

Au Chili, dans la soirée du 1er au 2 août, des civils mapuche, dont des femmes, des enfants, des veillard-es, viennent une fois encore pacifiquement devant la municipalité de Curacautin pour réclamer l'application de la résolution 169 de l'OIT sur les prisonniers politiques,

emprisonnés dans des conditions périlleuses dans les prisons d'Angol, Temuco et Lebu où ils sont en grève de la faim. C'est le lendemain de la visite à Temuco du nouveau ministre de l'Intérieur, Victor Pérez. Il a recommandé aux maires d'expulser les indigènes mapuche sans hé-

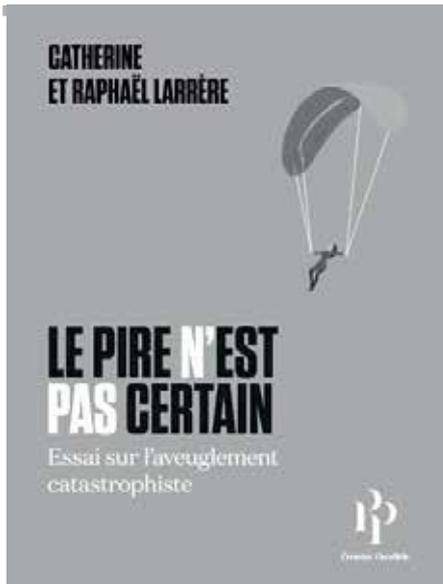
■ Prédation blanche

Les événements de cet été montrent donc à la fois de nombreuses tentatives de se réapproprier ses terres, ses moyens de production, son histoire et sa dignité. Criminalisées, ces luttes se heurtent à une répression d'une violence hallucinante de ces Etats policiers, dont la France est le complice ou le meilleur représentant dans les Antilles, gouvernés pour le seul profit d'une élite blanche, volontiers raciste, prédatrice. Une élite prête à laisser mourir des pans entiers de sa population, noire ou indigène, des conséquences de sa politique productiviste. Il reste encore bien des statues à déboulonner, avant d'arriver à la fin de l'idolâtrie marchande.

GT Amérique

*Voir : <http://frisechlordecone.com>

Collapsoit disant



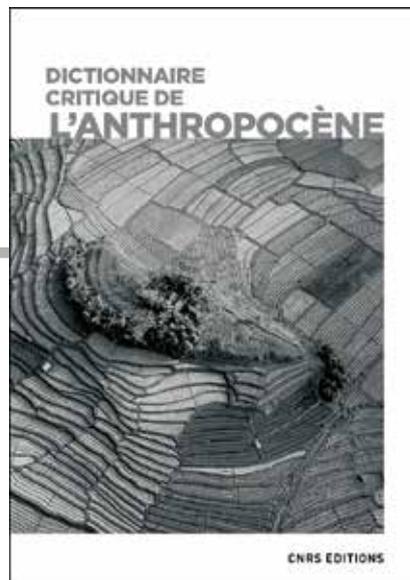
Le pire n'est pas certain, Essai sur l'aveuglement catastrophiste,

Catherine & Raphaël Larrère,

Ed. Premier Parallèle, 208 P., 18 euros..

La notion d'effondrement se casserait pas la gueule, des fois ? Face aux menaces climatiques et associées, la collapsologie et le scénario du pire ont pourtant tenté d'échapper au piège optimisme/pessimisme, en prônant notamment l'entraide pour s'adapter à l'inéluctable et mieux résister aux méfaits irréversibles à venir. Leur prospective imagine des petits groupes organisés à petite échelle pour survivre avec ses voisins, parfois avec un courant très centré sur soi, d'un spiritualisme individuel, « entre Boris Cyrulnik et Pierre Rabhi ». En tous cas sans coordination prévue ni solidarité intergroupes, par exemple sous forme fédéraliste.

S'ils concèdent que le mouvement n'est pas une pensée homogène, les deux auteur-ices de ce regard critique sur la collapso critiquent le terme d'anthropocène sur lequel s'ancre la



Dictionnaire critique de l'anthropocène,

CNRD éditions,

928P., 39 EUROS.

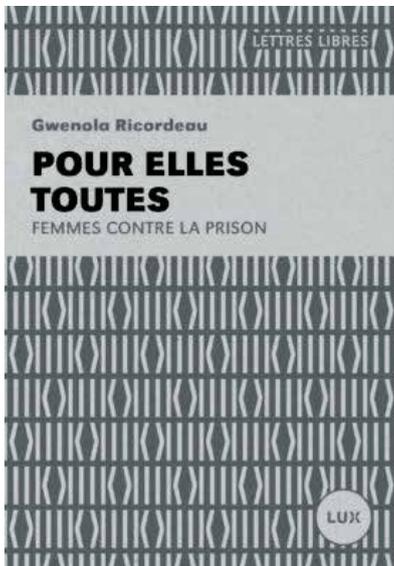
pensée de l'effondrement imminent. Période trop jeune pour fonder une théorie, embryonnaire à l'échelle du temps (histoire et préhistoire) qui précèdent. Pensée trop centrée sur l'Occident (la décroissance, un mouvement spécifique aux pays riches), trop apolitique, trop pleine de récits, extrapolations, discours et intuitions, au détriment des démonstrations. Une prédiction trop floue, parlant de LA catastrophe, fin du monde planétaire, systémique, au singulier, dont les effondrements partiels (subprimes, méga-feux, covid) ne seraient que des bribes ou des signes avant coureurs. Ils rappellent que des fins du monde ont déjà eu lieu, pour les habitants précolombiens des Amériques Nord et Sud, chute de l'empire romain. Autre critique : en plaçant la population mondiale en attente de la catastrophe inévitable, l'effondrissement rendrait inutile toutes luttes contre l'injustice sociale et donc toute révolution. La collapsologie suppose que l'effondrement détruit le capitalisme sans affrontement de classe contre les intérêts des multinationales, même fragilisées. Ce catastrophisme qui n'incite pas à l'action collective mènerait à une forme d'impuissance

selon les auteur-ices.

Heureusement, il y a les chercheur-es du CNRS. Leur dictionnaire assemble une somme d'articles, didactiques et référencés, sur la genèse de termes et l'ancrage scientifique de notions récentes : ville intelligente, inondation, « greentrification », espèce invasive, regard occidental sur le paysage, syndrome de Robinson Crusoe, véganisme, histoire du concept de risque, malthusianisme, extractivisme, commons, racisme environnemental... L'ours polaire précède l'overtourisme. Raubwirtschaft (économie du pillage) arrive avant le réfugié climatique. Histoire du concept d'anthropocène avant anthropocentrisme. ZAD avant zone humide. L'article « Effondrement de civilisation » évoque la « tentation du sensationnalisme » et « le « tapage des médias », soulignant que « de nombreux historiens rejettent l'idée d'une disparition brutale et irrémédiable », se méfiant des « postures scientifiques qui cherchent à mettre en valeur les séquences et les ruptures, plutôt que les continuités et les transitions ». Face aux collapsos, celles et ceux qui « conservent l'hypothèse d'une réversibilité et d'une renaissance ». Au CNRS, on ne parle pas de révolution. ●

Nicolas, Intercro Nantes.

Un système pénal à abolir



Pour elles toutes. Femmes contre la prison,

Gwenola Ricordeau,
LUX Éditions, 2019, 16 Euros.

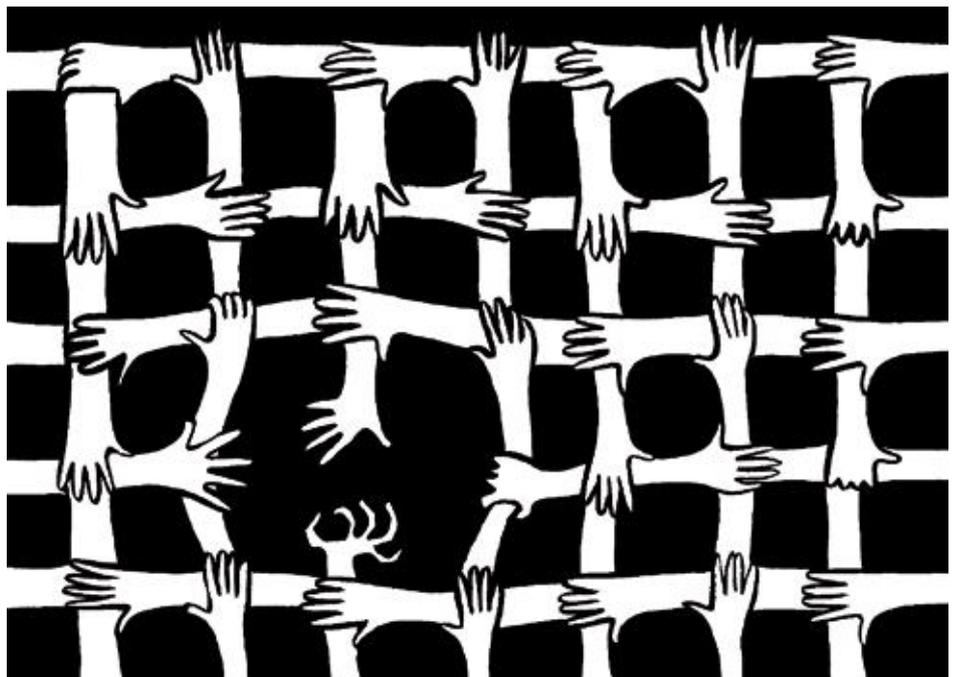
Peut-on se passer du système pénal pour défendre les droits des travailleur-euses victimes de violences sexuelles ? L'auteur propose une réflexion sur l'abolition du système pénal (police, justice, prison) d'un point de vue féministe, fruit de son expérience personnelle, militante, entre la France et les États-Unis et de ses travaux universitaires en criminologie menés en Californie. Elle décrit dans son ouvrage les impacts du système pénal sur les femmes victimes de violences sexuelles, mais aussi les causes et les conséquences sociales de l'incarcération, quand des femmes sont condamnées, ou quand ce sont des proches qui se trouvent en prison.

Le système pénal protège-t-il les femmes victimes de violences sexuelles ? Répond-il à leurs besoins ? D'après Gwenola Ricordeau, cela semble difficile. Tout d'abord, une partie de la criminalité échappe au système pénal, du fait même de son fonctionnement. Pour qu'une infraction soit reconnue, il faut porter plainte. Combien

de femmes victimes de violences osent entreprendre cette démarche au commissariat ? Combien sont-elles à être mal reçues, à repartir sans que leur plainte soit enregistrée ? Et même s'il y a un enregistrement de la plainte, rien n'assure qu'une suite lui sera donnée. Il y a donc une énorme différence entre la criminalité réelle subie par les victimes et celle que traite le système pénal. Ainsi en France, sur 93 000 femmes violées en 2018, seules 10% d'entre elles portent plainte, et seules 10% des plaintes aboutissent aux assises. L'impunité est totale.

À cela s'ajoute des condamnations influencées par les caractéristiques des victimes : les crimes com-

Et on ne peut que le constater : le système pénal ne répond pas aux besoins des victimes, et ce pour une raison simple : la qualification des faits et de leur gravité ne correspond pas forcément à l'expérience même de la victime. Un des exemples les plus courants, c'est la correctionnalisation du viol, ce processus judiciaire qui « transforme » un viol, crime jugé aux assises, en agression ou atteinte sexuelle, délit jugé en correctionnelle. Si on rajoute le risque que le système pénal ne reconnaisse pas le préjudice, et que la parole de la victime soit mise en doute, on assiste alors à une victimisation secondaire de la personne ayant subi des violences sexuelles.



mis à l'encontre des femmes les plus pauvres, issues de minorités ethniques, ou prostituées, sont moins punis que les autres.

La réponse pénale n'est donc pas à la hauteur des enjeux : elle alimente le patriarcat, le racisme et le mépris de classe, ne répond aucunement

Effets délétères du système pénal

Avec notre section CNT au sein de la municipalité, nous avons travaillé cet été sur une plaquette pour la défense des droits des victimes des violences sexistes et sexuelles en collectivité territoriale, dans laquelle nous exposons les différents moyens dont disposent les victimes pour recourir à une aide médicale, avoir un soutien administratif, ou encore, pour entreprendre des démarches judiciaires, et ainsi faire reconnaître leur préjudice et obtenir réparation.

Au même moment, nous commençons la lecture de l'essai de Gwenola Ricordeau, *Pour elles toutes. Femmes contre la prison, qui bouleverse totalement les perspectives données à notre travail.*

En tant que syndicat luttant contre les violences sexistes et sexuelles, et suite à cette lecture, il nous paraît difficile de défendre le recours au système pénal. Il faudrait au contraire mettre le paquet sur la prévention des violences sexistes et sexuelles sur nos lieux de travail, et mettre la pression sur nos employeurs-euses, en insistant sur les effets délétères du système pénal. Il nous a aussi paru urgent que nos syndicats mettent en place, en interne et sur les lieux de travail, des formations d'autodéfense féminine qui donnent des outils psychologiques, émotionnels, verbaux, et physiques pour prévenir et faire face à des situations de violence. Enfin, même si la JT est perfectible, elle est un « déjà-là » qui offre les moyens de s'autonomiser du système pénal, et mérite qu'on s'y attarde sérieusement, pour que les préjudices qui engagent la responsabilité collective soient pris en charge collectivement, dans nos syndicats, comme dans les lieux de travail. Concrètement, lors de l'accompagnement d'une victime, il pourrait s'agir de lui présenter les avantages et les inconvénients du système pénal, et de la justice transformative, et lui laisser le choix du type d'aide – si aide elle désire – pour faire face à sa situation. Tout reste à construire, mais cet abolitionnisme féministe nous permet de questionner notre dépendance au pénal, et d'imaginer un projet réaliste de gestion collective des conflits. ●

CNT, section Mairie Grande-Synthe

aux besoins des victimes, et ne prémunise pas d'un risque de récidive des agresseurs. De plus, pour G. Ricordeau « *la gestion, par le pénal, d'une situation problématique entraîne une perte, pour la collectivité, de la possibilité de changer ce qui l'a rendu possible (situation et normes sociales)* ».

Comment dès lors s'émanciper de ce système étatique, et construire une réponse collective ? L'abolitionnisme pénal féministe donne des pistes dans ce sens, en permettant « *d'échapper à la reproduction des rapports de domination auquel concourt forcément le système pénal* » explique l'autrice, et de rompre avec le « *carcéralisme féministe* » en construisant une « *résistance à la pénalité* ». Gwenola Ricordeau présente trois outils permettant de construire une autonomie collective pour gérer des situations problématiques : la justice réparatrice, la justice restaurative et la justice transformative, qui s'inspirent de pratiques provenant des cultures autochtones nord-américaine et océanienne.

La justice réparatrice repose sur le concept « *d'humiliation réintégratrice* », c'est-à-dire que la condamnation d'un préjudice ne s'accompagne pas de l'exclusion sociale de son auteur. Le problème, c'est que cette pratique ne peut pas garantir la sécurité des victimes de violences commises par un proche (au domicile, sur le lieu de travail, etc.).

Développée dans les années

70 en Amérique du Nord, la justice restaurative mise sur la restauration des liens sociaux et la résolution d'un conflit. Une pratique notamment récupérée par le système pénal canadien, en organisant des « *cercles de réconciliation* », rencontres entre victimes et agresseurs.

C'est en réaction à cette récupération, que la justice transformative (JT) naît dans les années 2000 autour du concept de « *responsabilité communautaire* », développé par Incite !, une organisation abolitionniste féministe américaine. La JT comporte quatre aspects : le soutien à la personne survivante, sa sécurité, et son autodétermination ; la responsabilité de l'agresseur et son changement de comportement ; les changements communautaires en faveur de valeurs et de pratiques non oppressives et non violentes ; enfin, les changements politiques et structurels des conditions qui permettent au préjudice de se produire.

Les expériences de JT ont montré qu'il est très difficile de sortir cette pratique des réseaux militants, car pour pouvoir en bénéficier il faut donc déjà posséder un certain « *capital militant* ». Et comme les pratiques ne sont pas déléguées à des professionnel·les, il faut du temps et de l'investissement personnel, les femmes et les personnes LGBTQ ayant tendance à s'y consacrer

davantage que les autres. Surtout, le concept de « *responsabilité communautaire* » repose sur la bonne volonté de l'agresseur à participer au processus, et à s'engager à travailler avec la communauté. Enfin, la justice transformative est parfois démunie face à des situations complexes, par exemple lorsqu'il y a des violences physiques graves.

Perfectible, la JT « *ne garantit pas une future abolition du système pénal. Elle est néanmoins nécessaire aux communautés les plus impactées par son existence* » précise Gwenola Ricordeau. Elle reconnaît par ailleurs que le recours au pénal est parfois la seule solution à une situation d'urgence, et que



le non recours à ce système peut aller de pair avec la possession de certains privilèges (environnements

social, familial, communautaire protecteurs). ●

Guillaume, CNT Grande-Synthe

Mourir, c'est pas un job...

Anthropologue libertaire, David Graeber, est mort le 2 septembre.

Anarchiste, auteur de plusieurs bouquins (*Dette 5000 ans d'histoire ; Bureaucratie, Bullshit jobs*), partie prenante du mouvement Occupy Wall street, il avait été invité du festival CNT à Montreuil en juin 2017. On peut retrouver le podcast de son inter-

vention sur les bullshit jobs : « *boulots à la con, bureaucratie et valeur travail* ». L'enregistrement dure 1 h 30. ●

Le lien : www.mixcloud.com/syndicat_CNT/ ou www.cnt-f.org/urp/podcasts-festival-cnt/.



Ou dans un moteur de recherche « David Graeber, CNT » ça marche aussi

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM. ADRESSE.....

PROFESSION. MAIL.....

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas*

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

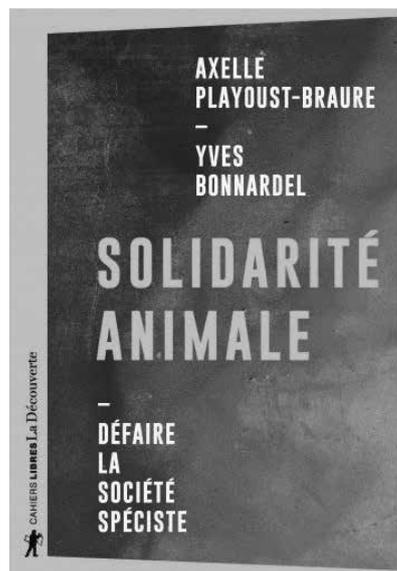
Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.



ABONNEMENT GRATUIT ➔



Spécifications



Solidarité animale. Défaire la société spéciste,

Axelle Playoust-Braure, Yves Bonnardel,
Ed. La Découverte,
192 p, 18 euros.

Du haut de notre condescendance humaine, l'animal est vite connoté brutal, péjoratif : amour « *bestial* », instincts animaux. Idem pour les expressions : salariés « *traités comme des chiens* », femmes comme des « *morceaux de viande* », les « *chiens de garde* » du pouvoir, « *les singes* » des racistes. D'ailleurs, racisme, sexisme, spécisme, et autres dominations comme le validisme, procèdent de mécanismes semblables et usent les mêmes catégories hiérarchisées, essentialistes. Aussi désagréable que ça puisse être aux convaincu-es d'une suprématie humaine, esclavage et élevage ont bien des similitudes : enfer-

mement, marquage des corps, mutilations, disponibilité pour les besoins des propriétaires... Discrimination en fonction de l'espèce, le spécisme a son pendant, l'humanisme, qui met les animaux humains au-dessus des autres êtres vivants, légitimant un rapport d'impérialisme mental qui nie la « *sentience* » alliant conscience et sensibilité, faculté de sentir, de penser, d'avoir une vie mentale subjective. Ce qui exclue les plantes qui ne ressentent pas la douleur, le stress, l'empathie comme les animaux domestiques ou d'élevage. Ce combat pour une égalité de considération entre humain-es et aux « *autres animaux* » milite pour faire admettre des droits fondamentaux et inviolables contre l'exploitation, les privations de liberté, les tortures, les mises à mort, les sévices...

L'antispécisme est souvent caricaturé en une sensiblerie dérisoire, un extrémisme déviant ou une lubie idiote salué par des blagues récurrentes sur le cri de la carotte, le droit de vote des poules... (variantes : moustiques, limaces, etc.). Citant de nombreuses sources théoriques et références biblio, les auteur-es - le philosophe et militant libertaire Yves Bonnardel et la journaliste féministe Axelle Playoust-Braure - replacent ce mouvement dans l'histoire récente, depuis son réveil dans les années 1990 dans les milieux libertaires et punk*. « *En général, les dominants ne sont pas les mieux placés pour remettre en question l'idéologie de la domination (qui*

leur reste souvent invisible) ni se départir de leur propres préjugés. Si les luttes féministes devaient uniquement compter sur les hommes, elles n'iraient pas très loin » notent les auteur-es. Les animaux n'ayant pas la parole, il s'agirait de construire une solidarité basée sur le refus d'exercer une domination.

Dans l'imaginaire collectif, entre l'imagerie bucolique des prés et la gastronomie sublimée, l'exploitation des « *animaux de rente* », pour leur viande ou le lait, occulte l'angle mort de l'abattoir, et les aléas industriels : agonie des plus faibles, mutilation des bœufs et cornes, abandon des soins trop coûteux, séparation traumatisante avec les mères... Mais au-delà de la seule souffrance animale, l'antispécisme pointe la catastrophe écologique : surmobilisation de surfaces agricoles pour l'élevage, épuisement des sols, rejets surabondants, pollutions des eaux... L'élevage implique la destruction de la forêt amazonienne, la culture du soja pour l'alimentation animale des élevages industriels les plus maltraitants, les algues vertes des plages bretonnes...

Le chapitre « *philosophie et stratégie* » aborde la question de pouvoir vivre avec les animaux comme voisins, amis, en respectant leurs intérêts, leur autonomie. Ce qui doit parler à tout-es les militan-tes quand on lutte contre toutes les dominations en défendant l'émancipation. ●

Nico, Intercos Nantes

* Petite devinette. Qui a écrit « L'enfer n'existe pas pour les animaux. Ils y sont déjà » ? Victor Hugo, en 1856.

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêt-es des travailleur-es s'opposent radicalement aux intérêt-es du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-un-es. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !

ROJAVA!



Une
révolution libertaire
féministe, écologiste, antifa